

GROUPE SPECIALISE N° 7

"Produits et systèmes d'étanchéité
et d'isolation complémentaire de
parois verticales"

Note approuvée
par le Groupe Spécialisé n°7
le 16 juin 2009

Note d'information relative aux systèmes d'isolation thermique extérieure de façade (ETICS)

Sécurité en cas de séisme – Emploi en zone sismique :

Les systèmes par enduit (masse maximale de l'enduit : 20 kg/m²) sur PSE peuvent être mis en œuvre en zone sismique II. Les systèmes doivent alors être fixés efficacement à la périphérie par fixation de l'armature au support soit par collage, soit par fixation mécanique.

Emploi des PSE gris :

On entend par PSE gris tout isolant en PSE ne présentant pas une couleur blanche uniforme.

- Systèmes collés ou fixés mécaniquement par chevilles (calés-chevillés) :
Du fait de leur sensibilité au soleil, les polystyrènes gris doivent être protégés, en cours de pose et après pose, à l'aide de bâches ou filets de protection ne laissant pas passer plus de 30% de l'énergie solaire.
- Systèmes exclusivement fixés par profilés :
L'emploi de polystyrène gris n'est pas admis.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX. (33) 01 60 05 70 37 | SIRET 775 688 229 000 27 | www.cstb.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL | RCS MEAUX 775 688 229 | TVA FR 70 775 688 229

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS